

MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES, PARCOURS STRUCTURES ET TECHNIQUES JURIDIQUES DES AFFAIRES

DOMAINE(S) :

DROIT - ECONOMIE - GESTION

| | |
|------------------------|--|
| MENTION | Droit des affaires (Université Paris-Saclay) |
| DISCIPLINE(S) | Droit Privé |
| COMPOSANTE(S) | Faculté de droit et de science politique (DSP) |
| SITE(S) D'ENSEIGNEMENT | Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines) |
| FORMATION DIPLÔMANTE | ✓ |
| FORMATION INITIALE | ✓ |
| FORMATION CONTINUE | ✓ |

Ce master de l'UVSQ est accrédité Université Paris-Saclay.

Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

En premier lieu, ce parcours est une formation qui s'adonne à approfondir certaines connaissances théoriques et à apporter les connaissances pratiques afin de s'insérer rapidement dans le monde professionnel. Pour ce faire, les intervenants professionnels du parcours proposent régulièrement des exercices pratiques dans le cadre de leurs séminaires et dans leurs cabinets ou entreprises afin de mettre les étudiants en situation. Le savoir-faire et le savoir-être sont les deux objectifs auxquels l'étudiant doit aspirer à la fin de sa formation.

En second lieu, ce parcours a comme objectif scientifique d'offrir une formation pointue et généraliste en droit des affaires, permettant à chaque étudiant d'avoir la hauteur de vue requise pour appréhender les grandes problématiques actuelles et à venir en ce domaine. Les étudiants sont amenés à effectuer un stage et à rédiger au choix un rapport de stage thématique ou un mémoire de recherche, ce qui les forme à la rigueur de la recherche et permet, à ceux qui le souhaitent, de poursuivre un travail de thèse.

Le descriptif complet du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.

Secrétariat pédagogique :

Edith TINJUS

edith.tinjus@uvsq.fr

Tél. : 01 39 25 53 68

Bureau : 218

Absente mercredi après midi

Conditions d'admission

CANDIDATURE OBLIGATOIRE :

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement candidater en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay. (onglet "CANDIDATER").

DEMARCHES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

- Dans tous les cas :

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay

2. Téléchargez la fiche de liaison et retournez-la par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contact réservé à la reprise d'études

Françoise JENSSONNIE

francoise.jenssonnie@uvsq.fr

01 39 25 53 29

Perspectives professionnelles

Pour plus de précisions, téléchargez :

- la fiche devenir professionnel réalisée à partir de l'enquête menée auprès des diplômés 2015 de ce Master.

- la liste des emplois et missions occupés 30 mois après le Master par les promotions 2008 à 2015